REPUBLIQUE DU BURUNDI
ORDRE DES MEDECINS DU BURUNDI

Conseil National

DECISION DE NOMINATION DES MEMBRES DU BUREAU PROVINCIAL DE L'ORDRE DES MEDECINS DU BURUNDI EN PROVINCE DE : RUMONGE

Le Président du Conseil National de l'Ordre des Médecins du Burundi,

Vu le décret – loi N° 100/187 du 4 juin 1974, portant création de l'Ordre des Médecins du Burundi ;

Vu les Statuts de l'Ordre des Médecins du Burundi ;

Vu le Règlement d'Ordre Intérieur de l'Ordre des Médecins du Burundi ;

Tenant compte des éléctions du Bureau provincial de l'Ordre des Médecins du Burundi tenues à **RUMONGE** en date du 05 août 2021

DECIDE CE QUI SUIT :

Article 1 : Sont nommés Membres du Bureau Provincial de l'Ordre des Médecins en Province de **RUMONGE** :

1. Président : Dr MANIRADUKUNDA Serges
2. Vice-Président : Dr IRAHARIRA Félicité
3. Secrétaire : Dr NDIKUMASABO Jean Claude
4. Membre : Dr INGABIRE Désiré
5. Membre : Dr NKURUNZIZA Alexis

Article 2 : Le mandat du Bureau Provincial de l'Ordre des Médecins du Burundi est de 2 ans Renouvelables une seule fois.

Article 3 : La présente Décision entre en vigeur le jour de sa signature.

REPUBLIQUE DU BURUNDI
ORDRE DES MEDECINS DU BURUNDI

Conseil National

Le Président du Conseil National
de l'Ordre des Médecins du Burundi

Dr Sylvain Pierre NZEYIMANA

Po - Dr Philbert SENDEGEYA
Vice - Président du CNOMB
le 22/12/2021

Copie pour information à :

- Madame le Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA
- Madame le Directeur Général des Services de Santé et de la Lutte contre le SIDA

Conseil National de l'Ordre des Médecins du Burundi (CNOMB) – www.cnomb.bi
Avenue Pierre Ngendandumwe (c/o Ministère de la Santé Publique et la Lutte contre le SIDA)
B.P. 2060, Bujumbura – Burundi / Tél: +257 79953588 / +257 79704692 / + 257 71985567